

LE MONDE DE LA REINE DES NEIGES

OUVERTURE LE 29 MARS 2026

VIVEZ BIENTÔT CETTE HISTOIRE QUE VOUS AIMEZ TANT
À DISNEY ADVENTURE WORLD*



EXCLUSIVITÉ C.S.E. & COLLECTIVITÉS
BILLETS FLEX

Valables 1 an dès émission⁽¹⁾

99€

1 JOUR / 1 PARC DISNEY⁽²⁾

134€

1 JOUR / 2 PARCS DISNEY⁽²⁾



Les Billets Flex doivent être accompagnés d'une réservation d'accès pour la date de visite souhaitée (sous réserve de disponibilité) effectuée sur register.disneylandparis.com/cse.

L'achat d'un billet non daté ne saurait garantir son utilisation tous les jours de sa période de validité. La disponibilité des réservations pour les Billets Flex est limitée par jour de visite et susceptible de fermeture avant que la limite de capacité des Parcs Disney® ne soit atteinte⁽³⁾.

RÉSERVATION
AUPRÈS DE

AVANT
LE

*Le Parc Walt Disney Studios® se transformera en Disney Adventure World le 29 mars 2026. (1) Billetterie en ligne : la date d'émission correspond à la date d'achat. (2) Tarifs uniques adulte / enfant (3-11 ans) réservés aux ayants droit des C.S.E. et collectivités pour un achat du 25 novembre 2025 au 30 septembre 2026. Entrée gratuite pour les moins de 3 ans le jour de la visite. Billets non annulables, non remboursables et non disponibles à la vente aux guichets des Parcs Disney®. Billets échangeables aux guichets des Parcs Disney® le jour de votre visite (vous devez avoir votre réservation d'accès) contre un billet daté 1 jour / 2 Parcs Disney® valable pour le même jour (sous réserve du paiement de la différence de prix public en vigueur au jour de l'échange) ou contre un Disneyland® Pass dont la validité commencera le même jour (supplément à payer résultant de la différence entre le prix public du Disneyland® Pass choisi et le prix du billet de 99 € ou 134 € selon le cas). Les Disneyland® Pass sont proposés à la vente en quantité limitée. Il est possible qu'un ou plusieurs types de Disneyland® Pass ne soient plus disponibles pendant certaines périodes. Contactez votre intermédiaire pour les détails. (3) La capacité d'accueil des Parcs Disney® correspond au nombre de visiteurs que les Parcs Disney® peuvent accueillir dans des conditions satisfaisantes. Cette limite dépend notamment du nombre d'attractions disponibles et des plages horaires d'ouverture pour le jour concerné, afin d'assurer à chacun la meilleure expérience possible. Toute réservation peut être annulée jusqu'à 10h le jour de visite initialement choisi sans que cela n'affecte la validité du billet et remplacée par une nouvelle réservation. Certains spectacles, événements, expériences, attractions, animations, boutiques, restaurants et facilités annexes peuvent n'être proposés qu'à certaines saisons ou peuvent être fermés, modifiés, retardés, indisponibles ou supprimés sans préavis. Consultez les dernières informations à jour sur DisneylandParis.com. ©Disney. Euro Disney Associés S.A.S. - SIREN 397471822 - RCS MEAUX - Capital social : 3.033.978.999,61 € - Siège social : 1 rond-point d'Igny, 77700 Chessy - Licences L-R-22-678, 681, 684, 686, 689, 695, 696, 700, 702, 707, 712, 725, 730, 731 et 4484, L-D-22-3405, 3420, 3421, 3422 et 3454 et L-R-25-2587 et 2588.